

COURCOURY

Flash d'Informations Communales

Express



COMMUNIQUE DES MAIRES DE COURCOURY/LES GONDS



Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Nous avons accusé réception le 31 mars dernier d'un courrier émanant du rectorat, ayant pour objet d'attirer notre attention sur les effectifs prévisionnels de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal Courcoury/Les Gonds, qui conduiraient à fermer une classe dans le RPI et, par conséquent, à supprimer un poste d'enseignant. Pour information, le seuil de fermeture de classe est à 128 élèves inscrits en élémentaires, or nos prévisions s'élèvent à 127. Pour information, seuls les élèves du CP au CM² sont pris en compte dans le comptage des effectifs.

Nous nous sommes réunis avec les représentants des parents d'élèves, le référent du service Education enfance jeunesse de la Communauté d'agglomération et les élus municipaux en charge de l'éducation, le 7 avril dernier pour préparer un argumentaire sur **notre opposition** à cette fermeture de classe. Ce courrier, accompagné du tableau des effectifs prévisionnels, et d'une pétition des parents d'élèves, ont été transmis au rectorat, ainsi qu'aux personnes concernées par cette prise de décision (Directeur et Inspectrice Académique, Vice-Président en charge de l'éducation de la CDA Monsieur Eric Pannaud, et les syndicats).

Le 10 avril dernier, a eu lieu un conseil départemental où le vice-président de la CDA, Eric Pannaud, a rencontré les instances responsables de l'Education Nationale. Malgré les arguments évoqués allant contre la fermeture de classe, la décision initiale a été maintenue.

Nous espérons qu'un dernier comptage intervienne à la rentrée car, les inscriptions scolaires définitives ont lieu actuellement, jusqu'à la fin mai, dans nos deux communes.

Les Conseils Municipaux de Courcoury et de Les Gonds vous sollicitent afin de concentrer votre énergie à inciter vos amis et vos familles pour diffuser cette information pour l'avenir de nos écoles, et, à **inscrire leurs enfants sur le RPI** pour la rentrée de septembre.

Eric BIGOT
Maire de COURCOURY



Patrick SIMON
Maire de LES GONDS



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2015-2016

Regroupement Pédagogique Intercommunal
COURCOURY / LES GONDS

A effectuer du 07 avril au 29 mai 2015

Auprès de la Mairie de COURCOURY ou LES GONDS, suivant
votre lieu de résidence

Concerner les familles

- dont l'enfant entre à l'école maternelle ou en CP
- nouvellement arrivées,
- ayant changé de secteur

Se munir

- du livret de famille
- du carnet de santé
- d'un justificatif de domicile (facture électricité).
- d'un certificat de radiation de l'école précédente.
- de l'attestation d'assurance responsabilité civile et scolaire
- du n° d'allocataire CAF ou MSA



© Ville de Saintes 2015 - Imprimé sur du papier certifié FSC, issu d'une gestion forestière responsable - Fotolia

www.agglo-saintes.fr

**Saintes**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION